

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale de mathématiques et informatique du mardi 3 juillet 2007, 14h30

Étaient présent(e)s : Christophe Bavard, Geneviève Bretenoux, Charles-Henri Bruneau, Antoine de Daruvar, Maylis Delest, Yves Dutuit, Bruno Mery, Guy Métivier, Mohamed Mosbah, Christine Parison, Bertrand Pavageau, Davy Rouillard, Géraud Sénizergues, Éric Sopena, Jessie Weller.

Étaient excusé(e)s : Achille Braquelaire, Emmanuel Kowalski, Yves Métivier, Bertrand Meyer, Samuel Orzan, Marc Perret, Jean Roman, Claude Rullière, Marc Zeitoun.

1. Proposition d'attribution des allocations 2007

Contrairement aux années passées, les allocations de première session ont été cette année attribuées globalement à l'établissement Bordeaux 1. Les 57 allocations ainsi reçues ont ensuite été réparties entre les 5 écoles doctorales accréditées ou co-accréditées Bordeaux 1. L'école doctorale a obtenu 13 allocations de première session. Pas de changement par contre pour les allocations de deuxième session qui seront attribuées par le ministère.

L'école a reçu 39 candidatures, 8 en mathématiques pures, 6 en mathématiques appliquées et 25 en informatique. Sur ces 39 candidatures, 7 concernaient des candidats extérieurs à Bordeaux (4 en mathématiques, 3 en informatique).

Le bureau de l'école, composé du directeur, des deux responsables de formations doctorales et élargi aux responsables de master recherche s'est réuni afin d'examiner les différentes candidatures par spécialité et de préparer une proposition.

Éric Sopena propose ainsi, et commente, la liste suivante pour attribution d'une allocation de première session :

Spécialité mathématiques pures (3)

- Assaad Joyce, dir. E. M. Ouhabaz, laboratoire IMB, équipe Analyse et géométrie
- Charpentier Stéphane, dir. E. Matheron, F. Bayart, laboratoire IMB, équipe Analyse et géométrie
- Lu Huajun, dir. Q. Liu, laboratoire IMB, équipe Théorie des nombres et algorithmique arithmétique

Spécialité mathématiques appliquées et calcul scientifique (4)

- Gonzalez Karen, dir. F. Dufour, laboratoire IMB, équipe Mathématiques appliquées
- Israwi Samer Fadel, dir. D. Lannes, laboratoire IMB, équipe Mathématiques appliquées
- Joncour Cédric, dir. F. Vanderbeck (IMB), A. Pêcher (LaBRI), laboratoire IMB, équipe Mathématiques Appliquées
- Kian Yavar, dir. V. Petkov, laboratoire IMB, équipe Mathématiques appliquées

Spécialité informatique (6)

- Broquedis François, dir. R. Namyst, P.-A. Wacrenier, laboratoire LaBRI, équipe Supports et Algorithmes pour les applications numériques hautes performances
- Cassou Damien, dir. Ch. Consel, laboratoire LaBRI, équipe Langaes, systèmes et réseaux
- Clet-Ortega Jérôme, dir. R. Namyst, O. Aumage, laboratoire LaBRI, équipe Supports et Algorithmes pour les applications numériques hautes performances
- Guignard Adrien, dir. E. Sopena, laboratoire LaBRI, équipe Combinatoire et algorithmique
- Simonetto Paolo, dir. G. Melançon, D. Auber, laboratoire LaBRI, équipe Modèles et algorithmes pour la Bioinformatique et la Visualisation d'informations
- Vergne Romain, dir. Ch. Schlick, laboratoire LaBRI, équipe Image et son

Pour les candidatures 2^{ème} session, deux listes classées sont proposées, l'une en mathématiques (destinée à la DS1), l'autre en informatique (destinée à la DS9) :

Mathématiques (3)

1. Checcoli Sara, dir. G. Zémor, laboratoire IMB, équipe Théorie des nombres et algorithmique arithmétique
2. Méresse Cédric, dir. V. Petkov, V. Bruneau, laboratoire IMB, équipe Mathématiques Appliquées
3. Kaszewski Kevin, dir. J.-F. Jaulent, laboratoire IMB, équipe Théorie des nombres et algorithmique arithmétique

Informatique (6)

1. Berthaut Florent, dir. M. Desainte-Catherine, M. Hachet, laboratoire LaBRI, équipe Image et Son
2. Lalagüe Emilie, dir. P. Guitton, J.-Ch. Gonzato, laboratoire LaBRI, équipe Image et Son
3. Le Gac Florent, dir. R. Cori, Ph. Duchon, laboratoire LaBRI, équipe Combinatoire et algorithmique
4. Chucri Farès, dir. I. Walukiewicz, A. Griffault, laboratoire LaBRI, équipe Méthodes formelles
5. Marin Nathalie, dir. G. Sénizergues, laboratoire LaBRI, équipe Méthodes formelles
6. Albert Jérémie, dir. S. Chaumette, laboratoire LaBRI, équipe Langages, systèmes et réseaux

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Pour 2008, des critères de répartition des allocations de recherche au niveau de l'établissement seront discutés, et proposés, dès la rentrée 2007. Une part de ces allocations devrait être fléchée sur des sujets considérés comme prioritaires par les laboratoires. Il est important que les étudiants de master soient informés au plus tard en décembre (avant la date de choix de mémoire) sur les sujets de thèses retenus dans ce cadre.

2. PRES et écoles doctorales

Les écoles doctorales n'ont pas été intégrées au niveau du PRES de Bordeaux. Plusieurs actions communes, regroupant l'ensemble des écoles doctorales du site de Bordeaux, ont cependant été définies et seront portées par le PRES :

- monitorat en entreprise,
- modules de formation transverses,
- Doctoriales[®] d'Aquitaine,
- aide à la mobilité internationale des doctorants (cotutelles).

3. Monitorat en entreprise, journée Aquidoc

La journée Aquidoc, organisée le 7 juin dernier par plusieurs associations de doctorants a obtenu un large succès. Éric Sopena profite de l'occasion pour remercier tous les doctorants de l'école qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation.

Concernant le monitorat en entreprise, l'expérience bordelaise est de plus en plus connue, et reconnue, au niveau national, grâce notamment aux efforts conjugués de Laurent Servant (nouvellement nommé Chargé de mission au niveau du PRES), Yves Métivier et Martine Pagès.

4. Rapport d'étape annuel des doctorants

Le prochain rapport d'étape annuel devrait être bientôt disponible et devra être remis par chaque doctorant en septembre prochain.

Les retours sur ces rapports devraient être cette année beaucoup plus rapides que l'an passé, ou le délai avait suscité de nombreux questionnements chez les doctorants.

5. Point budgétaire 2007

Autre nouveauté cette année, la globalisation au niveau de l'établissement du budget des écoles doctorales. Bordeaux 1 a ainsi obtenu 150 k€ à ce titre, soit une augmentation de l'ordre de 25%. La répartition de ce budget a été proposée par le Vice-Président du Conseil Scientifique, après consultation des directeurs d'écoles doctorales.

Une part de ce budget global (4%) a été mutualisée pour des actions communes (par exemple soutien accordé à l'association Bernard Gregory).

L'école dispose ainsi pour l'année 2007 d'un budget de 27,84 k€ (soit 96% de 29 k€), contre environ 18 k€ en 2006.

Antoine de Daruvar s'interroge sur le financement de l'école provenant de Bordeaux 2 (qui, comme Bordeaux 1, a reçu une dotation spécifique pour les écoles doctorales). Éric Sopena précise que pour cette année, l'information sur l'attribution de ces budgets ayant été reçue assez tardivement, aucune démarche spécifique n'a été réalisée vers Bordeaux 2.

Sur le budget 2007, environ 10 k€ ont été dépensés à ce jour.

6. Cours de l'école doctorale 2007-2008

L'heure est venue de préparer la proposition de cours spécifiques de l'école pour 2007-2008. Christophe Bavard et Mohamed Mosbah vont recenser les propositions en mathématiques et en informatique.

Bertrand Pavageau fait remarquer qu'une formation à la sécurité pourrait être proposée aux doctorants dans le cadre des formations transverses. Éric Sopena propose de faire remonter cette idée au niveau du responsable des modules transverses.

7. International

Cotutelles de thèse

Le collège des écoles doctorales, en collaboration avec la Direction des Affaires Internationales a mis au point un nouveau modèle de convention de cotutelle de thèse, et précisé la procédure à suivre pour l'établissement d'une cotutelle. Tout cela est décrit sur le site de la DAI (http://www.u-bordeaux1.fr/dai/recherche/co_tutelle.html).

Aide à la mobilité

L'université Bordeaux 1 a reçu une enveloppe spécifique (20 k€ par an), dans le cadre du contrat quadriennal, pour l'aide à la mobilité des doctorants. Cette enveloppe devrait permettre d'attribuer, sur dossier, une aide aux doctorants effectuant leur thèse en cotutelle. Les modalités pour candidater à cette aide devraient être définies d'ici le mois de septembre (ce processus remplace les candidatures « aide à la mobilité » qui étaient jusqu'à maintenant adressées au ministère).

Des possibilités similaires ont également été évoquées au niveau du PRES. Les modalités restent encore à définir.

Chine

L'école a été contactée par le Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France en Chine qui organise, du 12 au 17 octobre prochain, un événement destiné à promouvoir les filières doctorales françaises auprès des étudiants chinois afin de les inciter à effectuer une thèse ou un post-doc en France. Cet événement prendra la forme d'un mini forum regroupant une dizaine d'écoles doctorales françaises et qui circulera dans 4 principales villes de Chine dotées d'une forte dynamique universitaire et d'une importante présence française : Pékin, Shanghai, Canton et Wuhan. La sélection des écoles sollicitées pour cet événement a été faite à partir de l'évaluation récente des écoles par le ministère.

Éric Sopena a répondu favorablement à cette proposition qui devrait permettre de promouvoir à la fois les masters locaux (notamment le master ALGANT) et quelques écoles doctorales bordelaises¹.

¹ Une rencontre a eu lieu le 6 juillet, après la réunion du Conseil, entre Jean-Baptiste Verlhac, vice-président du Conseil Scientifique, Éric Sopena et Michel Bauderon, attaché scientifique à Shangaï (et membre du LaBRI). Il a été proposé de

CR Conseil ED-MI – 3 juillet 2007 page 3 sur 4

8. Questions diverses

Conventions de co-accréditation et d'association

L'école est co-accréditée Bordeaux 1 – Bordeaux 2, et associée à trois établissements : le CEA-CESTA, l'ENSEIRB et l'INRIA. La convention de co-accréditation a été transmise au ministère en mai dernier. Les trois conventions d'association sont en cours de finalisation et devraient pouvoir être transmises au plus tôt.

Prix Aerospace Valley

Le pôle « Aerospace valley » va mettre en place un prix de thèse en 2008 permettant de récompenser 3 doctorant(e)s ayant soutenu leur thèse en 2007, dans les régions Midi-Pyrénées ou Aquitaine, sur une thématique liée à l'aéronautique ou l'astronautique. Chaque prix se verra doté d'une somme de 3000 €. Les modalités de ce concours devraient paraître prochainement.

Communication

Éric Sopena propose de lancer un concours interne afin de doter l'école d'un nouveau logo plus « lisible ».

Par ailleurs, il apparaît maintenant urgent de réaliser des plaquettes d'information permettant de promouvoir l'école en France et à l'étranger. La manifestation prévue en octobre en Chine (voir point 7) se présente comme un « deadline » incontournable...

École doctorale et masters

Le nouvel arrêté relatif aux études doctorales met l'accent sur la séparation entre écoles doctorales et masters recherche. Plusieurs retours (établissement, ministère, IGAENR, ...) ont souligné que cette séparation n'était pas encore effective au niveau de notre école.

Éric Sopena propose que les membres du Conseil siégeant actuellement en tant que responsables de masters soient remplacés par trois représentants des chercheurs ou enseignants-chercheurs (un par spécialité). Ces représentants pourraient être proposés par les directeurs de l'IMB et du LaBRI.

Par ailleurs, les propositions de classement des candidats à une allocation de recherche ministérielle par spécialités devraient remonter via les directeurs de laboratoires qui, de façon tout à fait naturelle, pourraient s'appuyer, entre autres, sur les responsables d'équipes et les responsables des masters recherche correspondants.

Leçons de mathématiques d'aujourd'hui

Géraud Sénizergues rappelle que les orateurs sollicités dans le cadre des « leçons de mathématiques d'aujourd'hui » se voient généralement offrir des exemplaires des leçons publiées chez Cassini. Il demande donc que l'école commande plusieurs exemplaires du dernier numéro paru.

Étant donné le faible coût de ces exemplaires, Éric Sopena propose qu'une vingtaine d'exemplaires des trois numéros parus à ce jour soient commandés.

La séance est levée à 16h15.

Compte-rendu rédigé par Éric Sopena.